



# LE CANARD AZUREEN



NUMÉRO : 106

JANVIER 2009

CONTACT BULLETIN : David au 06.82.00.10.47

Mail : david@azur2cv.org

CONTACT CLUB : Thierry au 06.79.64.47.69

INTERNET : <http://www.azur2cv.org>

MAIL : info@azur2cv.org

# BONNE ANNÉE !!!

## SOMMAIRE

Page 2 : La relation de Boris Vian avec la 2cv...

Page 3 : affiche de la 12ème route d'or à colorier, pour les enfants (enfin, normalement...)

Page 4 : Compte-rendu de l'assemblée générale 2008

Page 5 : infos du club, Le point sur la 12ème Route d'Or

Page 6 : inscription RDO pour adhérent

Page 7 : bulletin adhésion 2009 (remis dans le Canard à cause du problème technique dans le numéro précédent)

Page 8 : Agenda, Carnet de naissance



BUON NATALE E FELICE ANNO NUOVO 2009

## SORTIE DU MOIS

**DIMANCHE 18 JANVIER**

Sortie « NEIGE »

Départ de Mouans  
à 9h30

On déjeunera chez Doc à Mons  
avant d'aller à  
l'Audibergue.

Prévenir obligatoirement

## PROCHAINE REUNION

**VENDREDI 9 JANVIER 2009**

**A 20H30 AU GYMNASSE DE  
MOUANS-SARTOUX**

**ON TIRERA LES ROIS...  
ET LES REINES !**

## *Boris Vian, ses relations avec la 2cv.....*

En 1957, Boris Vian publie un ouvrage intitulé « Pour mieux rouler » dans lequel il tient pour responsable Citroën, et en particulier la 2cv, des problèmes de circulation dans les rues de Paris.

« Nous voulons stigmatiser le sabotage infâme de la circulation auquel se livrent, en toute impunité, les fabricants d'un appareil dénommé couramment 2CV et que l'on tolère en ville à la suite d'on ne sait quelles honteuses tractations. »

« ..la 2cv ...est une aberration roulante... »

« ... à Paris on est toujours derrière une 2CV. Ceci tient à la distance insuffisante qui sépare deux feux rouges consécutifs et au manque de largeur des rues. Résultat d'une conception vicieuse à la base (ah ! qui maudira assez les urbanistes des siècles écoulés) et d'un stationnement beaucoup trop toléré. Il se produit donc le fait suivant : supposons un paquet de voitures en route vers un feu rouge. Deux cas peuvent se présenter :

a ) Il y a ou non une ou plusieurs 2CV en tête. S'il y a plusieurs 2CV en tête, rien à faire : impossible de doubler, et la situation est la même au feu rouge suivant. S'il n'y a qu'une 2CV en tête, elle tient sa gauche (les conducteurs de 2CV sont formels à ce sujet, aucune chance de les voir à droite, ils s'entraînent en ville pour les passages de poids lourds sur la route).

Le triste possesseur d'une voiture normale n'a de ressource, pour doubler la 2CV que d'user de la file de droite et il est aussitôt bloqué par un poids lourd qui stationne en double file ; d'où une bonne engueulade , et l'utilisation massive par le chauffeur du poids lourd de la formule magique « Moi, je travaille », ce qui laisse immédiatement entendre que la victime ne travaille pas, qu'elle n'a donc pas les moyens légaux d'avoir une voiture, bref qu'elle l'a volée et n'a qu'à fermer sa gueule.

Mais revenons au problème. Donc, premier résultat : qu'il y ait une ou plusieurs 2CV en tête (nous n'examinons même pas le cas d'une rue à sens unique avec une 2CV et une seule file : il faut suivre la 2 CV jusqu'au bout), il est impossible, sauf rare exception (boulevard Arago, avec une voiture de sport, il arrive qu'on puisse doubler une 2CV en rasant le trottoir opposé ou en la débordant par la droite, mais sournoisement), de s'en débarrasser et cela recommence au prochain feu.

b) Il n'y a pas une ou plusieurs 2CV en tête. Dans ce cas, le phénomène « saut de feu » se produit : les véhicules normaux, progressant rapidement, atteignent le feu suivant, qu'ils franchissent car il est synchronisé et luit d'un bel éclat vert, et se retrouvent au troisième feu rouge :

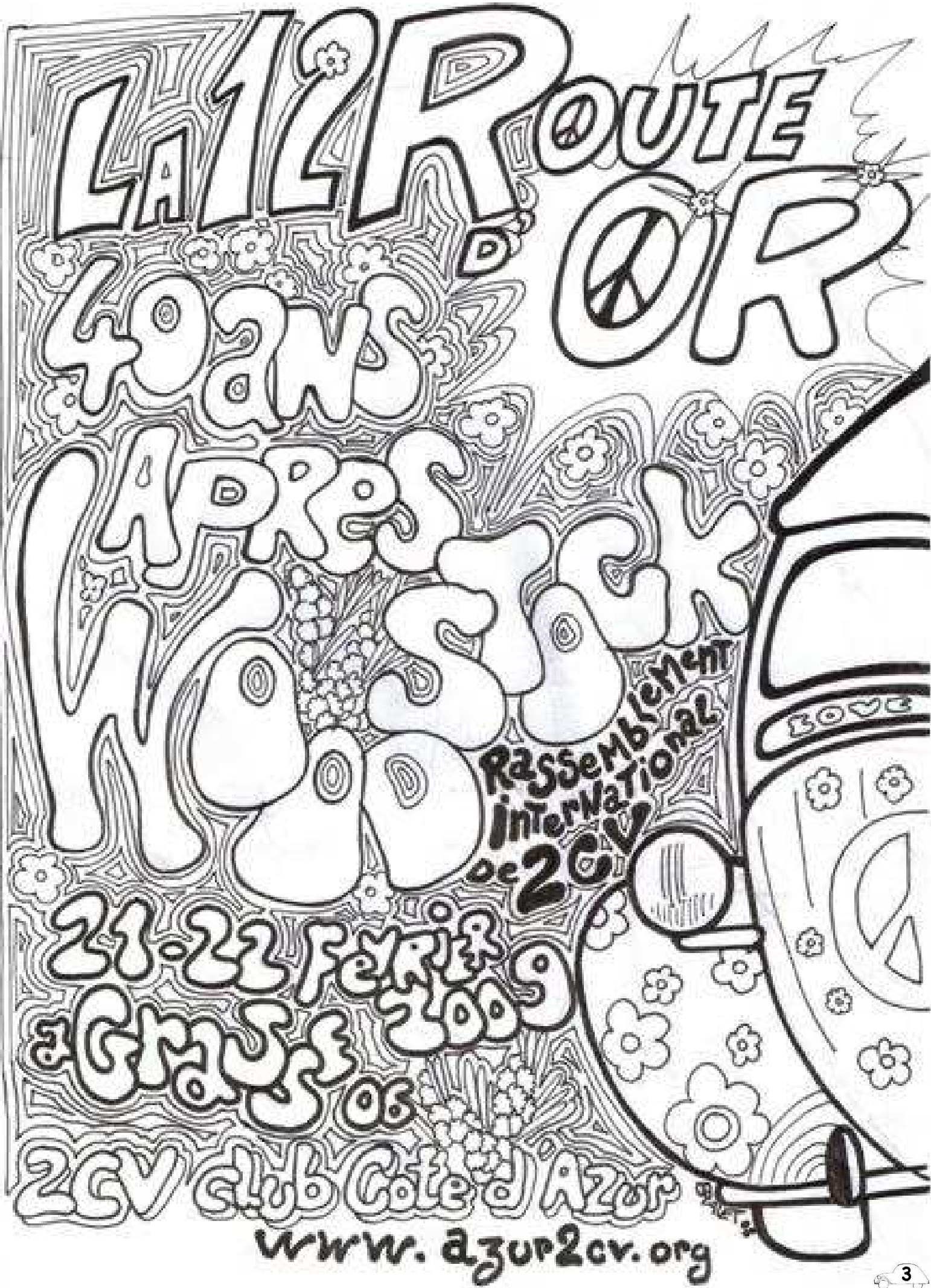
a) soit derrière un paquet de voitures précédé de 2CV

b) soit derrière les 2CV qui sont la queue du paquet précédent supposé semblable à celui qui arrive.

Et les 2CV de queue du paquet étudié en (b), allant leur petit bonhomme de chemin, se retrouvent les premières au feu vert de (b) devenu rouge entre-temps, ce qui ramène au cas (a).

Bref, à Paris, on a en moyenne une ou deux fois par jour la possibilité de parcourir un entre-deux feux sans être brimé par les 2cv »

Voici un site complet sur Boris Vian : <http://www.borisvian.fr/>



LA 12R ROUTE OR

40 ANS

APRES

NOUS S'EN VA

Rassemblement International de 2CV

21-22 Février 2009

à Gstaad

2CV club Côte d'Azur

www.azur2cv.org

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12/12/2008

*19 membres du club présents et 16 pouvoirs.*

### Rapport moral :

104 adhérents cette année, soit un nombre quasi-identique à 2007 (102), 2006 (105) et 2005 (101)

Activités :

-Sorties quasi-mensuelles, avec une participation de 4 à 10 équipages.

-Le bulletin mensuel, toujours en couleur, est très apprécié par les membres du club et les internautes !

-Journées mécaniques avec une participation variable.

-La « 5ème Ballade des Populaires » avec une participation d'une soixantaine de véhicules. Phil s'en est occupé de main de maître.

-La 11ème « Route d'Or » : plus de 270 voitures venues de toute l'Europe, une belle réussite. La collaboration avec la ville de Grasse fonctionne très bien.

-Location d'un box à Grasse afin d'y stocker tout le matériel du club

-achat d'un outillage spécifique 2cv, mis à disposition des adhérents contre caution

*Voté à l'unanimité des présents.*

### Projets et décisions pour 2009 :

-l'organisation d'une rencontre nationale a été définitivement abandonnée depuis l'annonce officielle de la mairie de Fréjus de refuser de nous mettre à disposition la base nature, ne connaissant pas d'autres sites pouvant accueillir une telle manifestation dans notre région... à moins que...

-il a été décidé de clôturer le compte bancaire que nous avons au Crédit Mutuel, inutilisé depuis longtemps.

-la 6ème Balade des Populaires sera organisée, le 28 juin 2009. Philippe en est le responsable.

*Voté à l'unanimité des présents.*

### Rapport financier :

*Voté à l'unanimité des présents.*

### Élection des membres du Comité d'Administration

- Sont réélus pour un an : Thierry, Philippe, David, Charlotte, Claudine, Jean-Baptiste, Jean-François, Stéphane, Laetitia, Pierre et Lucien. L'ont rejoint : Pierre (dit Doc), Olivier et Gérard. Les rôles de chacun vous seront communiqués sur le prochain Canard.

*Voté à l'unanimité des présents.*



« Un petit clin d'œil de l'océan atlantique. Il n'y a pas que sur la cote d'azur que l'on peut associer Mer (Océan ) et 2 CV... »

Patrick



Comme chaque année, vous le savez, nous avons besoin de monde... n'hésitez pas à vous rajouter dans les cases vides de cette liste, et faites parvenir l'info à David, qui centralise... la suite dans le prochain Canard.

Cette année, la Route d'Or aura pour thème les années 70, alors n'oubliez-pas de décorer vos voitures... et aussi vous-mêmes. Commencez donc dès maintenant à rechercher votre tenue.

### COTISATION 2009

Certains ont déjà renouvelé leur adhésion pour l'année 2009. Les frais d'inscription au club n'ont pas changé. Nous proposons toujours la cotisation simple annuelle à 20€ et la plurielle à 25€. Ceux qui n'ont pas encore pensé à la reconduire, faites vite ! Et pensez également à la Route d'Or. En page 7, nous avons remis le bordereau d'adhésion car il avait été « abîmé » sur le Canard de décembre...

SERVICES	RESPONSABLE	EQUIPE
repas du samedi soir	Thierry	Aurore, Mike, Monique, William Claudine
accueil participants		Bibi Marcel Ghislaine Doc
boutique	Phil	Aurore
snack	Stéphane	Stephane et Isabelle Paul (merguez)
petit déjeuner du dimanche matin	Pierrot	Titia
Rallye surprise	Sebastien	Gérard, Mike, Claudine
recherche de sponsors	???????	
communication (internet, medias) relation villes	David	
pré-inscriptions	Titia	
Stationnement des 2cv	Jean-Bapt	Jacky

### **JOURNÉE MECANIQUE**

**Samedi 10 janvier 2009 à Grasse à partir de 9h30 chez David**

Merci de prévenir quant à votre présence ou pas.  
Prévoir pique-nique

## **RENCONTRE DE 2CV : LA ROUTE D'OR**

### **REGLEMENT INTERIEUR**

#### **ARTICLE 1 – Conditions d'admission**

- Pour pénétrer, s'installer, demeurer sur le meeting, il faut s'acquitter d'un droit d'entrée qui restera invariable pendant toute la durée de la manifestation.
- Le séjour à la rencontre implique l'acceptation des dispositions du règlement et l'engagement à s'y conformer.
- Toute personne ayant acquitté son droit d'entrée est censée avoir pris connaissance de ce règlement.

#### **ARTICLE 2 – Réservations**

- Les tarifs en cas de réservation sont plus avantageux en cas de paiement 3 semaines avant la date de la manifestation.
- En cas de non-réservation ou de dépassement de la date limite, il ne sera pas possible d'exiger un tarif identique.
- Si aucune réservation n'a été effectuée au préalable, le 2cv Club Côte d'Azur ne s'engage pas à ce qu'il y ait des places disponibles au repas du samedi soir et au gîte proposé pour la nuitée.
- Le 2cv Club Côte d'Azur ne remboursera pas les participants ayant réservé et qui ne se désisteront pas à moins de 15 jours avant la date de la manifestation.

#### **ARTICLE 3 – Installation**

- Dans un souci d'optimisation du site, les participants sont priés de respecter les emplacements qui leurs sont désignés.

#### **ARTICLE 4 – Redevances**

- Les droits d'inscription sont à régler sur réservation ou au bureau d'accueil et donnent accès au site.
- Aucun règlement par chèque en euros émanant de pays étrangers ne pourra être accepté (règlement en espèces). Pour les réservations de pays étrangers, nous n'accepterons alors que les mandats postaux.

#### **ARTICLE 5 – Animaux**

- Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté, ils seront obligatoirement tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés seuls, même enfermés en l'absence de leur maître qui en sont civilement responsables.

#### **ARTICLE 6 – Circulation**

- A l'intérieur du site les véhicules doivent rouler à 10km/h maxi et respecter le code de la route.
- Le stationnement ne doit pas entraver la circulation, empêcher l'installation de nouveaux arrivants, gêner les personnes installées. Les interdictions de stationnement mis en place par l'organisation devront être respectées.

#### **ARTICLE 7 – Tenue et aspect des installations**

- Chacun est tenu de respecter : les installations mises à dispositions, l'hygiène, l'aspect du site. Respecter les espaces verts, les plantations, les branches d'arbres, les clôtures.
- Toute dégradation sera à la charge de son auteur.

#### **ARTICLE 8 – Vols**

- Les organisateurs ne sont nullement responsables en cas de vols sur le site. Chaque participant est responsable de ses biens et doit signaler tout comportement suspect au responsable de la manifestation.

#### **ARTICLE 9 – Affichage**

- Le présent règlement intérieur est affiché à l'accueil au point info et sera remis à chaque participant.

#### **ARTICLE 10 – Infractions**

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure : toute personne n'ayant pas respecté ce règlement intérieur, toute personne perturbant le bon déroulement de cette manifestation

- Toute personne sur le site doit pouvoir à tout moment prouver son inscription (macaron)

Le présent règlement est validé par les organisateurs de l'association 2cv Club Côte d'Azur. Une copie est également déposée en gendarmerie.



## BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUEVELLEMENT D'ADHESION AU 2CV CLUB CÔTE D'AZUR - ANNEE 2009

Adhésion simple : 20 €

Adhésion plurielle (pour membres « d'une même famille » résidant à la même adresse) : 25€  
Règlement par chèque à l'ordre du 2cv Club Côte d'Azur  
À envoyer à : 2cv Club Côte d'Azur c/o David Venturelli  
213 Route de Pégomas - 06130 Grasse

NOM(S) :

PRENOM(S) :

ADRESSE :

Je désire recevoir le bulletin mensuel du 2cv Club Côte d'Azur  
« LE CANARD AZUREEN » par le moyen suivant :

Par courrier

via Internet uniquement. Inutile de me l'envoyer par voie postale

Si changement d'adresse depuis l'année dernière, cocher ici

TEL. (fixe et portable) :

Ré-adhésion

Cotisation simple : 20 €

Cotisation plurielle : 25 €

E-mail :

Nouvelle adhésion

Mode de paiement :

Profession (s) :

Date(s) de naissance :

J'autorise le 2cv Club Côte d'Azur à diffuser mes coordonnées aux adhérents  
du club : OUI NON (barrer la mention inutile)

Ma / Mes 2cv (ou dérivés) : (noter le modèle, la couleur, l'année, son état...)

J'autorise le 2cv Club Côte d'Azur à diffuser des photos de ma 2cv et ma  
famille sur le bulletin interne du club et sur son site internet :

OUI NON

(barrer la mention inutile)

**SIGNATURE :**

Remplir une fiche par adhésion. Compléter soigneusement tous les cadres.

## A VOS AGENDAS !

-**Vendredi 9 janvier 2009** : réunion mensuelle du club à Mouans-Sartoux, 20h30 au gymnase municipal. Prévoir crêpes et galettes !!!

-**Samedi 10 janvier 2009** : Journée mécanique chez David, à Grasse. À partir de 9h30. Prévenir quant à votre présence. Prévoir pique-nique. [S'ensuivra réunion d'organisation de la Route d'Or à 14h](#)

-**Vendredi 16 janvier 2009** : réunion du bureau chez David à 19h30. Présence des membres du bureau indispensable.

-**Dimanche 18 janvier 2009** : Sortie neige. Départ de Mouans à 9h30, direction chez Doc à Mons (pour déjeuner chez lui, chacun emmenant son pique-nique) puis départ pour l'Audibergue pour des descentes en luge !!

-**Vendredi 13 février 2009** : réunion mensuelle du club à Mouans-Sartoux, 20h30 au gymnase municipal.

-**Samedi 14 février 2009** : Journée mécanique

-**We du 21 et 22 février 2009** : 12ème Route d'Or organisée par notre club.

## CARNET DE NAISSANCE



Nous souhaitons la bienvenue dans notre petit monde, à Milo. Un très beau bébé de 3 kg 900 né en ce 3 décembre ! Ses parents, William, son épouse, et la petite sœur de Milo sont aux anges !!!! Willy espère en faire un futur vainqueur de... course de Solex !!

Adresse club : 2cv Club Côte d'Azur c/o Thierry Bravet, 6 Domaine du Carel 06810 Auribeau-sur-Siagne  
Adresse David (pour bulletin) : David Venturelli, 213 Route de Pégomas 06130 GRASSE